

Image not found or type unknown



trop perçu du salaire apres reconnaissance de maladie professionn

Par **deschuytter**, le **28/11/2011** à **11:19**

bonjour j'ai eu un trop perçu de salaire étant donné qu'au départ j'étais en maladie c'est la prévoyance qui a donné un complément mais j'ai été reconnue en maladie professionnelle après je dois donc 2000 euros à mon employeur j'ai envoyé un courrier recommandé pour avoir un arrangement pour payer à t, il le droit de retenir sur mon 13 me mois sans me prévenir

Par **P.M.**, le **28/11/2011** à **12:03**

Bonjour,
Vous devriez pouvoir obtenir que l'employeur applique le [barème de saisis sur rémunération...](#)